Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Frédéric, tenue le 6 septembre 2022, à 19 h 30, à la salle du conseil, situé au 850, rue de l'hôtel de ville à Saint-Frédéric.

Sont présents madame la mairesse Micheline Grenier, les conseillères Johanne Giguère ainsi que les conseillers Francis Paré, Harold Gilbert, Jacques Berthiaume et Yvan Nadeau, tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse.
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

2022-09-1548 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Jacques Berthiaume et résolu :

D'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

2022-09-1549 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 AOÛT 2022**

Il est proposé par Yvan Nadeau et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 août 2022.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

2022-09-1550 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022**

Il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2022.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

2022-09-1551 **COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Francis Paré et résolu :

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes pour un montant de 57 120.31$ (chèques numéro 21 246 à 21 257 + dépôts directs numéro 1 624 à 1 643 + virements numéros 1 352 à 1 362).

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

COURTE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2022-09-1552 **ADOPTION DES LIBELLÉS DES RÈGLEMENTS HARMONISÉS**

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté les règlements :

RM-SQ-01 sur le colportage et la sollicitation, lors de la séance ordinaire tenue le 1er juin 2020;

RM-SQ-02 concernant les nuisances et la salubrité, lors de la séance ordinaire tenue le 1er février 2021;

RM-SQ-03 concernant la sécurité, à la paix et le bon ordre, lors de la séance ordinaire tenue le 1er février 2021;

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter les annexes Libellés d'infraction des règlements susmentionnés;

En conséquence, il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

-D'adopter les annexes Libellés d'infraction des règlements # RM-SQ-01, RM-SQ-02, RM-SQ-03, tels que présentés;

-De transmettre lesdits règlements ainsi que les annexes Libellés d'infraction à la Cour municipale de Saint-Georges ainsi qu'au bureau local de la Sûreté du Québec.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

2022-09-1553 **ACCEPTATION SOUMISSION JEAN LECLERC EXCAVATION POUR BORDURES DE RUE**

ATTENDU la construction récente de deux blocs de six appartements au coin de la rue Lessard et de la rue Labbé;

ATTENDU que ces douze appartements sont habités;

ATTENDU QUE le propriétaire de ces appartements désire aménager les cours avant;

ATTENDU QUE le propriétaire désire également asphalter les stationnements;

ATTENDU QUE pour effectuer ces travaux, il est préférable que les bordures de rues soient faites afin de connaître la hauteur de celles-ci;

ATTENDU QUE les bordures de rue permettent de mieux contrôler l'eau de ruissellement;

En conséquence, il est proposé par Yvan Nadeau et résolu :

D'accepter la soumission de Jean Leclerc Excavation au coût unitaire de 65$ du mètre linéaire pour une longueur approximative de 210 mètres linéaire.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

2022-09-1554 **EMPRUNT TEMPORAIRE RÈGLEMENT 375-22 POUR TRAVAUX AUGMENTATION STEU**

ATTENDU QUE la Municipalité Saint-Frédéric a adopté le règlement d'emprunt 375-22 relatif aux travaux d'augmentation de la capacité du système de traitement des eaux usées au montant de 1 850 130$

ATTENDU QUE le MAMH a approuvé le règlement 375-22 en date du 16 août 2022;

En conséquence, il est proposé par Harold Gilbert et résolu :

QUE la Municipalité Saint-Frédéric procède à un financement temporaire au montant de 1 850 130$ auprès de la caisse Desjardins aux conditions de celle-ci;

QUE la mairesse, Micheline Grenier, et la directrice générale, Cathy Poulin, soient autorisées à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

2022-09-1555 **AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT 377-22 SUR LA NUMÉROTATION CIVIQUE**

Monsieur Francis Paré, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 377-22 relatif à la numérotation civique;

- dépose le projet de règlement d'emprunt numéro 377-22 intitulé *Règlement sur la numérotation civique des résidences, autres bâtiments et terrains vacants sur le territoire municipal* qui vise à établir le mode d'affichage des numéros civiques devant identifier les immeubles situés en zone urbaine ainsi qu'en zone rurale, notamment pour assurer la sécurité des propriétaires, résidents ou autes occupants.

RAPPORT DES COMITÉS

Loisirs

Tournoi de balle

Le tournoi de balle aura lieu cette fin de semaine, soit le 9 et 10 septembre. Sept équipes sont inscrites. Tous les citoyens sont invités à venir encourager les joueurs.

CORRESPONDANCE

2022-09-1556 Soirée des Sommets

Il est proposé par Yvan Nadeau et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Frédéric achète quatre billets pour la Soirée des Sommets 2022 au coût de 150$ plus taxes du billet.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

VARIA

Rien à ajouter.

2022-09-1557 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

De lever l'assemblée à 19h50.

Adopté à l'unanimité de la conseillère et conseillers présents.

_____
Mairesse

_____
Directrice générale